



Un tableau de bord du développement durable

Le climat d'incertitude qui a entouré les épisodes de pics d'ozone que la Belgique a connus cet été l'a démontré : la population veut être impliquée et pouvoir disposer d'une information de qualité, qui lui donne une image de la situation et lui permette d'évaluer les conséquences d'une politique. Or, ce qui s'est passé avec l'ozone n'est que le signe d'une problématique bien plus vaste : nous ne disposons toujours pas en Belgique d'un tableau de bord qui puisse nous indiquer si nous sommes sur la voie d'un développement durable. Selon quelle procédure faut-il créer ce tableau d'indicateurs et impliquer les citoyens? Une recherche financée par le CFDD a exploré le terrain et propose des pistes intéressantes.

Cher lecteurs,

Pour des raisons pratiques, nous avons fusionné les deux derniers numéros du CFDD Info de cette année (les n° 17 et 18) en un numéro double.

Comme mentionné en page 5, vous pouvez désormais recevoir notre newsletter par voie postale ou par voie électronique. Faites-nous connaître votre choix par mail, ou en renvoyant la carte-réponse ci-jointe avant le 15 février 2004.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, et une année 2004 très « durable » !

Depuis son avis de 2002, le CFDD a voulu lancer une réflexion globale sur les indicateurs de développement durable. Ceux-ci sont en effet des outils essentiels de communication, de sensibilisation, de diagnostic et de suivi de la politique. D'autre part, le choix des indicateurs et donc des priorités qu'ils reflètent doit se faire de manière suffisamment transparente, en faisant notamment appel aux processus participatifs.

Dans sa volonté d'arriver à formuler des propositions concrètes sur ce sujet complexe, le CFDD a financé une recherche sur le rôle des processus participatifs dans la construction d'un tableau de bord du développement durable. La recherche a été menée conjointement par l'Institut du développement durable (IDD) d'Ottignies et le Centrum voor duurzame Ontwikkeling (CDO) de l'Université de Gand.

Quels indicateurs, quelle participation ... quelle vision pour l'avenir ?

La première partie du rapport de la recherche rappelle un principe essentiel: le choix d'un tableau d'indicateurs reflète une vision politique des priorités et des objectifs qu'une communauté



choisit pour son avenir. Un tel choix ne peut pas être seulement déterminé par des experts ou des administrations. Il demande l'implication des pouvoirs publics, de la population et de la société civile.

Savoir quel type et quelle procédure de participation adopter en Belgique est une question essentielle. L'étude explore les différentes formes de processus participatifs. Plusieurs degrés d'implication croissante des participants sont possibles : l'information, l'invitation à s'exprimer, la consultation organisée, la délibération sur la décision et la participation effective à la décision. Plusieurs

mécanismes nouveaux de participation sont également décrits comme le jury de citoyens ou les sondages délibératifs.

Six expériences nationales étrangères de construction d'une liste d'indicateurs de développement durable sont analysées : la Finlande, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Suisse. Les expériences qui semblent les plus prometteuses (la Finlande et l'Allemagne) reposent sur l'existence d'une véritable stratégie collective de développement durable, sur une dynamique de concertation et de participation et sur l'implication d'une société civile structurée.

Un scénario pour la Belgique ?

En Belgique, s'il n'y a pas de liste nationale d'indicateurs de développement durable, plusieurs expériences de construction participative d'une liste d'indicateurs ou d'un baromètre de développement durable sont prometteuses, en tout cas au niveau local. Il faut signaler par exemple, la dynamique mise en place à Gand ou à Courtrai sous la coordination du CDO.

L'étude IDD/CDO décrit les différents scénarios envisageables pour aboutir à un tableau de bord pour la Belgique. Selon le niveau de leurs ambitions, les autorités peuvent se contenter d'une liste destinée à satisfaire nos obligations internationales, notamment européennes en terme d'indicateurs. Elles peuvent aussi lancer une dynamique de sensibilisation au développement durable, impliquer, voire mobiliser la population et la société civile.

Le niveau institutionnel où doit se mener le débat de construction de la liste constitue une autre dimension de la réflexion : les indicateurs peuvent se limiter aux compétences purement fédérales ou couvrir une vision plus transversale, dans l'esprit du développement durable.

Dans tous les cas, il est essentiel de mettre en place un comité de pilotage qui aura la responsabilité du projet.

Indicateurs

Quels sont les indicateurs qui existent pour mesurer le développement durable? Dans les tableaux de bord d'organisations internationales telles que l'ONU, l'OCDE et la CE, nous retrouvons des indicateurs pour chaque pilier du développement durable et pour le volet institutionnel. Les paramètres le plus souvent cités sont :

- **Social** : pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, inégalité de la répartition des revenus, taux de chômage, taux de mortalité infantile ;
- **Environnement** : émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, utilisation de pesticides agricoles ;
- **Economique** : PIB par habitant, dette publique, consommation de matières premières et d'énergie, traitement et recyclage des déchets ;
- **Institutionnel** : niveau d'accès à Internet, pourcentage du PIB consacré à la recherche et développement.

Enfin, il faudra déterminer quelle est la meilleure méthodologie afin d'articuler la vision pour l'avenir et l'élaboration d'un tableau d'indicateurs. Différentes pistes sont exposées dans la recherche, dont principalement la méthode de *co-design* (connue sous le nom de *co-élaboration* en français et *participatieve opmaak* en néerlandais).

Le groupe de travail recherche scientifique et développement durable du CFDD explore actuellement les différents scénarios envisageables. Ce travail devrait aboutir début de l'année pro-

chaine à la confection d'un deuxième avis sur les indicateurs, notamment sur la construction participative d'un tableau de bord du développement durable pour la Belgique. La Ministre Freya Van den Bossche a déjà signalé qu'elle était fort intéressée par cet avis, et dans ce contexte, elle a entre-temps fait parvenir au Conseil une demande d'avis pour savoir quels indicateurs permettraient aux acteurs locaux de mesurer la durabilité de leur fonctionnement, d'une manière concrète, compréhensible et participative ?

Billy Globe en habits neufs

Informé et intéressé un large public au développement durable, voici l'objectif de Billy Globe. Le site web éducatif a été lancé en mai 2001, dans le sillage de la diffusion d'information et de la consultation sur le premier Plan fédéral de développement durable.

Récemment, pour rapprocher le citoyen du développement durable,

Billy a changé de look. Désormais, une attention plus grande est accordée aux aspects « maison, jardin, cuisine » du développement durable. Ainsi sont apparues des rubriques comme *Sous la loupe*, avec des reportages locaux sur le développement durable, *Les*

bons tuyaux du mois et *La recette du mois*. Une autre nouvelle rubrique est *La météo*, avec le temps qu'il fait sur la planète développement durable, et *Madame Irma*, qui prévoit l'avenir de notre agriculture, notre climat, nos ressources naturelles ...

Mais un classique de Billy Globe demeure : l'information de base sur le développement durable.

Définition, vocabulaire, liens, un dossier sur Johannesburg, le Plan fédéral et le Rapport fédéral. Les deux journalistes qui rédigent les textes parviennent à traduire une matière souvent complexe dans un langage très accessible. Le site est également - et surtout - toujours destiné aux

jeunes et à leurs professeurs. C'est pourquoi on trouve aussi sur Billy Globe, à côté de l'information technique sur le développement durable, des interviews tant d'hommes politiques que de scientifiques, d'artistes tels que Johan Verminnen, ou de personnalités sportives comme Alain Courtois.

Tous les deux mois, Billy Globe offre un dossier spécial sur un thème en relation avec le développement durable. Après l'agriculture, le tourisme, la mobilité, l'énergie, la consommation, le thème central est maintenant la pauvreté. La (lutte contre la) pauvreté en Belgique et dans le monde, la relation avec le développement durable, des reportages sur des SDF et des demandeurs d'asile. Tout ceci illustré de photos prises par des

>>

>>

personnes défavorisées.

Une nouveauté à signaler sur Billy Globe: le forum, où chacun peut poser des questions ou faire des remarques. L'aspect interactif du site est donc très important : Billy Globe veut refléter le large éventail d'opinions sur le développement durable.

Le site sera d'ailleurs bientôt l'un des canaux par lesquels se fera la consul-

tation publique sur le deuxième Plan fédéral de développement durable. Billy Globe publiera l'avant-projet de texte, en donnera des explications illustrées d'exemples, et offrira au citoyen l'occasion de s'exprimer sur ce nouveau plan.

Billy Globe est une réalisation de deux organisations, NMe-Link et le Réseau IDée. Elles sont assistées dans leurs

tâches par un comité d'accompagnement formé d'experts. Le site reçoit l'appui du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la consommation et du Développement durable.

Si vous voulez en juger par vous-même, l'adresse de Billy est: www.billy-globe.org. Vous pouvez également accéder au site via le lien Billy Globe sur le site du CFDD.

Conférences internationales

On constate que de plus en plus de décisions qui ont un impact sur le niveau national sont prises au niveau international. En particulier, en matière de développement durable, se sont déroulées ces dernières années nombre de conférences mondiales qui ont fourni une réglementation internationale servant de guide à la politique nationale.

Dans le cadre de ses activités (avis, sensibilisation et forum), il est important que le Conseil suive de près ce qui se passe au niveau international en matière de développement durable. Et ce, tant pour acquérir l'expertise nécessaire à la préparation des avis, que pour alimenter la concertation préparatoire aux politiques. C'est pourquoi, le Bureau du Conseil a pris l'initiative d'une part, d'investir dans la construction de réseaux entre conseils de développement durable aux niveaux européen et international et, d'autre part, de donner la possibilité aux membres et au secrétariat de participer à des conférences internationales.

Le CFDD a ainsi participé à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) qui s'est tenue à Cancun (Mexique) du

10 au 14 septembre 2003. Le CFDD a été invité par la Ministre du Commerce extérieur à envoyer à la

Conférence six représentants de la société civile. La délégation du CFDD se composait de Mr Marc Maes (11.11.11), Mr Wendel Trio (Greenpeace), Mme Elizabeth De Wandeler (VBO), Mr Pino Carlino (CSC), Mme Jo Verweken (ABVV) et Mme Karima Saqui (secrétariat).

Le but de la ministérielle de Cancun n'était pas de lancer ou de clôturer un

cycle de négociations mais de faire le bilan, à mi-parcours du cycle lancé par la ministérielle de Doha (novembre 2001), de donner une impulsion aux travaux et de fournir des orientations politiques. Pour mener les travaux, cinq groupes de travail ont été mis en place : agriculture, accès au marché pour les produits non agricoles, développement, concurrence, facilitation des échanges, transparence des marchés publics) et thèmes divers, traitant de deux ensembles de questions - l'environnement et les droits de propriété intellectuelle. Les membres du Conseil ont pu suivre les travaux de ces groupes. Ils ont aussi eu accès aux briefings et débriefings organisés par la délégation officielle belge.

Vous trouverez de l'information sur l'OMC sur son site web : www.wto.org.

Le CFDD a aussi participé, comme chaque année, à la rencontre annuelle du réseau des EEAC (*European Environmental Advisory Councils*). La délégation du CFDD était composée du Professeur Marie-Paule Kestemont, et de Mr Jan de Smedt et Mme Stefanie Hugelier du secrétariat. Le réseau des conseils de développement durable fonctionne, au sein des EEAC, comme un groupe de travail

(« Développement durable »). Cette rencontre se tenait à Florence du 9 au 11 octobre 2003. Le premier jour, les groupes de travail des EEAC se sont réunis, et les trente conseils présents ont présenté leur travail. Le deuxième jour se déroulait la conférence thématique qui portait cette année sur une *European Governance for the Environment*, et qui adopta une position sur le sujet. Le dernier jour, la réunion se transforma en réunion statutaire et approuva deux documents: le rapport annuel et une résolution sur le travail futur des EEAC.

Voir le site des EEAC pour plus d'informations : www.eeac-network.doc.

Le CFDD était également présent à la neuvième Conférence des parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (COP9). Le Conseil était représenté par Mme Isabelle Chaput (FEB) et Mr Marc Depoortere (secrétariat). La conférence s'est tenue du 1^{er} au 12 décembre 2003 à Milan.

Voir l'adresse web suivante pour plus d'informations : <http://unfccc.int/cop9/>.



Groupes de travail

Les groupes de travail préparent les avis du CFDD. Ces groupes ont également une fonction de forum : ils organisent par exemple des journées d'étude pour favoriser le débat sur le développement durable.

Tous les groupes de travail prépareront les prochains mois un avis sur l'avant-projet de Plan fédéral de développement durable 2004-2008.

Le groupe de travail *stratégies de durabilité* a finalisé un avis sur la *multi-level governance*, c'est-à-dire l'intégration verticale du développement durable dans la politique belge. En janvier, le groupe de travail organisera entre autres un séminaire interne sur « ecological justice ». Ceci cadre dans une série de réunions d'experts au mois de janvier et février, en vue de l'avis sur l'avant-projet de Plan fédéral.

Le groupe de travail *énergie et climat* prépare en ce moment un avis d'initiative sur la politique de mobilité.

Le groupe de travail *relations internationales* suit les négociations dans le cadre du Doha Development Agenda de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

Le groupe de travail *normes de produits* ne traite pas d'avis pour le moment.

Le groupe de travail *sensibilisation et communication* prépare l'événement marquant les «10 ans du CFDD» et

actualise la brochure «Expériences vécues de développement durable en Belgique».

Le groupe de travail *recherche scientifique* finalise en ce moment un avis d'initiative sur la construction participative d'un tableau de bord du développement durable pour la Belgique. Dans ce domaine, il prépare également un avis demandé par la Ministre Van den Bossche (voir article p 1).

Participation et développement durable : parution des actes

Dans un précédent numéro de l'Info, nous vous avons informé que le 25 mars 2003 s'est tenu un symposium intitulé « Participation et politique de développement durable: comment rendre les consultations publiques plus efficaces? ». Il s'agissait d'une initiative du CFDD et du Service public fédéral de Programmation Politique scientifique, en collaboration avec la Commission interdépartementale du développement durable (CIDD) et le Service public fédéral de Programmation Développement durable.

Les textes du symposium sont maintenant rassemblés dans une brochure qui a été envoyée à tous les participants. Les autres personnes intéressées peuvent en obtenir un exemplaire auprès du secrétariat du CFDD. Vous trouverez également ce rapport complet sur notre site web (rubrique publications>journées d'étude).

Le but de ce symposium était de dégager des propositions pour la consultation publique sur le deuxième Plan fédéral de développement durable. Les intervenants Barry Dalal-Clayton, Catherine Blin et Lieve Goorden se sont penchés sur la plus-value qu'une consultation publique et/ou une participation publique peuvent apporter à une stratégie de développement durable. Ils ont aussi étudié les conditions d'une organisation efficace de cette consultation / participation. Ensuite, Jan Verschooten et Hadelin de Beer ont présenté concrètement la consultation sur le premier Plan fédéral ainsi que les actions prévues pour le deuxième Plan fédéral. Durant l'après-midi, des groupes de travail ont été organisés sur les règles du jeu du processus de consultation, sur les acteurs qui peuvent donner forme à la consultation/participation et sur la stratégie de communication à suivre pour aboutir à une consultation/participation efficaces.



CFDD

Conseil Fédéral du Développement Durable
Rue des Aduatiques 71-75, 2e étage
B-1040 Bruxelles
Téléphone : +32-0-2 743 31 50
Fax : +32-0-2 743 31 59
E-mail : mail@frdo-cfdd.be
Site web : http://www.frdo-cfdd.be

Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le Conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.

La reproduction d'articles du CFDD Info avec mention de la source est autorisée.

Imprimé sur papier recyclé sans chlore.
Editeur responsable : Catherine Mertens.

L'Info

aussi par

MAIL

Info

Une version électronique du CFDD Info existait déjà: vous pouvez en effet consulter les newsletters - tant les récentes que les numéros plus anciens - sur notre site www.cfdd.be, sous forme de fichiers pdf.

Des destinataires nous ont demandé s'ils pouvaient désormais recevoir la newsletter dans leur mailbox, au lieu de leur boîte aux lettres, ce que nous acceptons volontiers. En effet, grâce aux envois électroniques, nous utiliserons toujours moins de papier et d'encre, ce qui est un point positif dans l'optique d'un développement durable. Nous économisons aussi les frais d'impression et d'envoi, et gagnons du temps : l'Info sera plus rapidement à votre disposition par e-mail. Enfin, nous pouvons inclure dans une e-newsletter des informations complémentaires et offrir des possibilités de communication par des « hyperlinks », grâce auxquels le lecteur peut cliquer vers des textes qui se trouvent sur notre site ou sur d'autres, vers des adresses mail, vers des formulaires d'inscription...

Beaucoup d'avantages donc, tant pour le lecteur que pour le Conseil. C'est pourquoi, nous apprécierions si, dans la mesure du possible, vous pouviez opter pour la version électronique, soit sur la carte réponse ci-dessous, soit en nous envoyant un mail (mail@frdo-cfdd.be) avec la mention « e-version Info ». Les membres du Conseil et des groupes de travail qui reçoivent déjà des e-mails du CFDD, et qui souhaitent recevoir la version électronique de l'Info, ne doivent rien faire : nous leur enverrons automatiquement la version électronique. Mais si vous n'avez pas d'adresse e-mail, ou si vous souhaitez quand même recevoir une version papier de la newsletter, choisissez la seconde option sur la carte-réponse. N'oubliez pas de nous faire connaître votre choix avant le 15 février 2004 si vous voulez continuer à recevoir notre Info!



Monsieur/Madame

Organisation/Entreprise

Rue

N°/Boîte

Code postal

Ville

souhaite recevoir désormais la version électronique du CFDD Info à l'adresse e-mail:
.....

souhaite recevoir la version papier de l'Info à l'adresse indiquée ci-dessus

ne souhaite plus recevoir l'Info.

Notes géographiques de la coopération au développement

Notes géographiques

Pour rendre plus opérationnelle l'action de la coopération au développement belge, la loi du 25 mai 1999 sur la coopération internationale prévoit que des notes stratégiques soient établies pour cinq secteurs d'action (agriculture, soins de santé de base, enseignement et formation, construction de la paix et infrastructures de base), pour trois thèmes transversaux (environnement, genre et économie sociale) et pour les vingt-cinq pays partenaires de la Belgique. La loi prévoit aussi que le CFDD rende un avis sur ces notes. Le Conseil a commencé par élaborer un avis-cadre sur l'ensemble des notes sectorielles et thématiques et a ensuite formulé un avis sur chacune d'entre elles. En ce qui concerne les notes géographiques, il a rendu un avis-cadre reprenant des remarques sur l'ensemble des notes pays qu'il a examinées.

Dans ce dernier avis, le Conseil note qu'il apprécie le travail que la Direction générale de la Coopération au Développement (DGCD) a fourni dans l'éla-

boration des notes géographiques. Celles-ci constituent en effet un instrument utile et bien conçu. Cependant, le CFDD regrette que certaines notes soient peu concrètes et donc peu opérationnelles. Il propose à la DGCD d'appuyer ces notes sur les plans de développement des pays partenaires et de prévoir des actions pour faire de ceux-ci de véritables stratégies de développement durable reflétant les priorités du pays partenaire et de sa société civile. Le CFDD conseille aussi à la DGCD de reprendre dans les notes l'explication de la présence et de la nature de l'action de la Belgique dans le pays concerné, un aperçu des synergies avec les autres acteurs ainsi que de l'information sur l'action de la Belgique au niveau multilatéral.

Le Conseil demande également à la DGCD de soutenir la mise sur pied de conseils de développement durable dans les pays partenaires.

Alors que les avis du CFDD sur les notes thématiques et sectorielles étaient

des avis consensuels, l'avis-cadre sur les notes géographiques est un avis partagé. Les positions divergent sur deux points. Premièrement, en ce qui concerne l'opportunité pour le CFDD de se prononcer à l'avenir sur la note de politique générale du membre du gouvernement ayant en charge la coopération au développement. Ensuite, sur la consultation et l'opportunité pour le CFDD de rendre un avis lors de l'élaboration des futures notes stratégiques et de leur révision.

port payé
par le
destinataire

CFDD
Conseil Fédéral
du Développement Durable

Rue des Aduatiques 71-75
1040 Bruxelles
Belgique